

**Proposition de déclaration liminaire  
pour les Conseils d'Administration des lycées de l'Académie de Dijon**

Le Snes-Fsu, représentant des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, rappelle son attachement indéfectible aux valeurs de la République et aux Droits inaliénables inscrits dans la Constitution et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen comme, la fraternité et l'égalité de tous sans distinction d'origine ou de religion.

Le Snes-Fsu s'honore ainsi d'accueillir tous les élèves, de tous les horizons, de toutes origines et de faire respecter ainsi le droit à l'instruction de tous inscrit dans notre Constitution et dans le Code de l'éducation.

Le Snes-Fsu est donc en totale opposition avec l'idéologie de « préférence nationale » portée par le F.N. Si les élus frontistes sont à la recherche d'une certaine « honorabilité », le Snes-Fsu n'oublie pas que l'idéologie de ce parti a pour racine des préjugés et des stéréotypes les plus éculés, xénophobes et caractérisés, entre autres, par une détestation de la fonction publique et de l'éducation pour tous.

C'est pour cela qu'à l'occasion des Conseils d'Administration dans les lycées bourguignons et à chacune des réunions et instances, le Snes-Fsu rappellera systématiquement son opposition à la présence des élus du Front National. Les élus du Snes-Fsu seront de plus, extrêmement vigilants, à chaque réunion des instances, aux propos et attitudes exprimés en particulier par les élus du Front National.

Le Snes-Fsu sera toujours le défenseur des traditions laïques et républicaines de ce pays et c'est pour cela que **le Snes-Fsu demande aux élus républicains de la Région Bourgogne Franche Comté de reconsidérer la désignation d'élus du FN dans 14 lycées de notre Région** ».

Déclaration adoptée ( ?) lors du Congrès du Snes-Fsu à Chalon sur Saône les 17 et 18 mars 2016

POUR : 30

CONTRE : 0

ABST : 4

NPPV : 1